



Auto Ecole du Village Marcoussis  
E12 091 0845 0  
1191 0817 191  
8553Z

788 577 948 000 11  
01 69 01 72 85  
auto-ecoleduvillage@hotmail.fr

## **Conduite Supervisée**

Avant toute formation et contrat, prévoir un rendez-vous d'évaluation pour estimer le nombre d'heures nécessaires.

- A partir de 18 ans révolus – Extension d'assurance
- Possibilités de choix : à l'inscription, au cours de la formation, après échec à l'examen pratique

### **Formation initiale**

- Préparation et réussite à l'ETG
- 20 heures de conduite minimum
- Réussite à l'évaluation de Fin de Formation Initiale (FFI)
- 1 rendez-vous préalable avec accompagnateur – 1 heure de conduite – 1 heure en salle

(L'accompagnateur, assis à l'avant du véhicule, à côté de l'élève, doit être titulaire du permis de conduire de la catégorie B depuis au moins 5 ans sans interruption à la date de la signature du contrat de formation)

### **Phase de Conduite Supervisée**

Roulez au moins 1000 km

Au 1000 km :

- Rendez-vous pédagogique avec accompagnateur
- 2 heures de bilan de conduite avec l'accompagnateur

Après le bilan :

- Nombre d'heure(s) de conduite suffisant pour atteindre le niveau requis à l'examen
- Passage à l'examen pratique